



Boulogne-Billancourt, 13 décembre 2012

**PUBLICATION D'ÉLÉMENTS DE REMUNÉRATION DE DIRIGEANTS
MANDATAIRES SOCIAUX EFFECTUÉE EN APPLICATION DU CODE AFEP
MEDEF DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIÉTÉS COTÉES
D'AVRIL 2010**

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2011, le Conseil d'administration du 13 décembre 2012, sur proposition du Comité des Rémunérations, a attribué 150 000 options d'achat d'actions au Président-Directeur Général de Renault au titre de 2013, au prix d'exercice de 37,43 euros, aucune décote n'étant pratiquée.

Le nombre d'options exerçables dépendra, pour 40% des options consenties, du niveau de Marge Opérationnelle atteint en 2013, et pour 60%, du niveau de Free Cash Flow Opérationnel.

Le Président-Directeur Général sera soumis à un engagement de conservation au nominatif d'un portefeuille en actions correspondant à 50 % de la plus-value d'acquisition (nette des impôts et contributions obligatoires) issues de l'exercice des options attribuées au titre de 2013, et ce jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Le Conseil d'administration n'a pas attribué d'actions gratuites au Président-Directeur Général de Renault.